

ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Etudiants

Question écrite n° 2976

Texte de la question

M Jean-Michel Boucheron (Charente) attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'education nationale, de la jeunesse et des sports, sur les difficultes rencontrees par les etudiants de premiere annee inscrits a l'universite. Deux etudiants sur trois echouent au DEUG Ils quittent l'universite sans diplome. Un monde separe le lycee de l'enseignement superieur. La majorite des adolescents sont perdus devant le changement des methodes de travail. La relation enseignant-eleve est deroutante pour les jeunes qui « sortent » du confort intellectuel et psychologique du lycee. De plus, c'est egalement pour beaucoup d'etudiants la decouverte d'un autre mode de vie, avec le depart de la cellule familiale. L'universite, en tant qu'institution, se desinteresse de ce gachis. Quant aux lycees, ce n'est plus leur probleme : leurs eleves ont eu leur baccalaureat. Il semble qu'il n'existe en France qu'un institut prive, a Angers, l'IRCOM, qui s'attaque a la racine du mal : l'absence d'adaptation au rythme universitaire. En consequence, il lui demande quelles mesures il compte prendre pour faciliter l'integration des etudiants de premiere annee a l'universite.

Texte de la réponse

Reponse. - Depuis 1984, une politique de reforme des premiers cycles universitaires a ete entreprise, visant notamment a lutter contre l'abandon en debut de cursus et l'echec a l'issue des examens. A ce titre, l'effort du ministere et des universites a porte, entre autres, sur une amelioration de l'accueil, de l'information, de l'orientation et de l'encadrement des etudiants. Cet effort commence a porter ses fruits. Afin de donner une nouvelle impulsion a cette politique en renovant, en diversifiant et en renforcant ces filieres, le ministre a decide de mettre en oeuvre a compter de 1989, un schema concerte de developpement des formations postbaccalaureat. Il a ete en effet demande aux recteurs, en collaboration avec les presidents d'universite et en concertation avec les collectivites territoriales, de preparer un schema de developpement de ces formations sur quatre ans. Les propositions qui y seront faites devront tenir compte a la fois des aspects quantitatifs (etat et developpement des capacites d'accueil) et qualitatifs (orientation des lyceens et des etudiants et diversification de l'offre de formation) et notamment viser a accueillir un nombre croissant de bacheliers tout en leur offrant les meilleures chances de reussite dans leurs etudes et d'insertion professionnelle. La reussite de la mise en oeuvre du schema suppose que soient trouvees des solutions pour eviter les derapages que l'on constate actuellement : proportion trop grande de titulaires de baccalaureats technologiques repousses vers le premier cycle universitaire ou ils connaissent un taux d'echec particulierement eleve et a l'inverse poursuite d'etudes en filieres courtes de titulaires de baccalaureats generaux qui ont la capacite et les acquis necessaires pour poursuivre des etudes longues ; developpement trop faible des formations superieures scientifiques par suite du desequilibre entre sections scientifiques et sections tertiaires des lycees ; orientation vers les baccalaureats professionnels plutot que vers les premieres d'adaptation, d'eleves susceptibles de poursuivre leurs etudes audela du baccalaureat. A cet egard, il apparait clairement que doit etre poursuivi et accentue l'effort d'information deja mene dans les lycees sur les differentes voies de poursuite d'etudes, les possibilites d'insertion professionnelle et de reprises d'etudes qu'elles offrent. Cet effort d'orientation et d'information doit mobiliser non seulement les conseillers d'orientation mais aussi l'ensemble des acteurs du systeme educatif et notamment les

enseignants. Sur ce point, pourraient utilement etre developpes les contacts entre enseignants du second degre et enseignants du superieur et les temoignages d'etudiants en formation devant les lyceens. Cet effort devrait etre poursuivi en premier cycle universitaire ou il constitue une des pieces maitresses de la renovation.

Données clés

Auteur : M. Boucheron Jean-Michel Circonscription : - Socialiste Type de question : Question écrite Numéro de la question : 2976 Rubrique : Enseignement superieur

Ministère interrogé : éducation nationale, jeunesse et sports Ministère attributaire : éducation nationale, jeunesse et sports

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 26 septembre 1988, page 2633